

11
septembre
2008
Dauphiné
Libéré

« Un dossier mensonger »



Les responsables du collectif "pêcheurs de loisir en colère du lac d'Annecy" entourent Héléne Blanchard, vice-présidente du conseil régional.

ANNECY

« **A**u lieu de demander un classement Unesco, il faut peut être songer à réclamer un classement Seveso ! » s'emporte André Valibus, président de "l'Union Alpine de défense la pêche de loisir". Le ton est donné.

Les trois associations de pêcheurs de loisir d'Annecy ne cautionnent pas le dossier de candidature déposé le 23 juillet dernier au ministère de l'Écologie. Et pour montrer leur désapprobation, ils ont fait savoir récemment qu'ils quittaient le comité de pilotage.

« Ce dossier est un tissu de mensonges, ce n'est pas admissible » s'énerve Christian Guiraudon, président de

l'AAPMA "Annecy Lac Pêche", en compulsant les 150 pages. Et dramatiquement incomplet, dit en substance René Valla, de "Pêcheur de loisir en colère du lac d'Annecy", qui s'inquiète de l'absence de mesures d'entretien et de préservation ; quand un classement peut engendrer une hausse de 40 % de la fréquentation touristique, lit-il dans le rapport.

Seulement, lassés de prêcher dans le vide auprès des autorités locales et nationales, dénoncent-ils, c'est auprès d'Héléne Blanchard, vice-présidente et déléguée à l'environnement et à la prévention des risques au conseil régional qu'ils ont trouvé oreille attentive. Ensemble, ils ont planché, hier, autour du thème -pour le moins alarmiste- "Sauvons le lac d'Annecy".

« Un label se mérite »

Et ils sont arrivés à la conclusion que « Le lac d'Annecy ne peut décevoir pas déposer une candidature auprès du patrimoine mondial de l'Unesco dans l'état actuel des choses. C'est une question de santé publique » appuie M^{me} Blanchard. « Une label se mérite » martèle-t-elle. « Le rapport ne doit pas s'appuyer sur le prisme touristique, mais bien sur la qualité de l'eau, des sédiments et de la biodiversité. » Et selon les pêcheurs, sur ces trois points, il y a de quoi se faire du mouron.

« Les herbiers lacustres et les roselières ont diminué respectivement de 80 et 50 % en 10 ans » affirme M. Valla. Les chironomes (qui composent 80 % du régime alimentaire des poissons du lac) seraient en voie d'extinction. Et que dire de la pollution,

REPÈRES

« LA COMMEDIA DELL'ARTE »

■ « J'ai la crainte que l'on va enterrer une nouvelle du problème des PCB » rapporte M^{me} Blanchard. Qui n'hésite pas à taxer une réunion parisienne de "Commedia dell'arte" après que les ministres de la Santé et de l'Agriculture et de la Pêche ont décliné l'invitation du ministre de l'Environnement à une réunion sur les mesures à prendre à propos des PCB (en l'occurrence des études d'imprégnation). En outre, elle s'interroge sur les recommandations de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (les ombles chevalier de moins de 40 cm sont consommables) quand dans le même temps, Michel Barnier prône vigilance et recommande modération sur la consommation des poissons contaminés.

ALP'LAKES

■ Dans le cadre des programmes interrégionaux et alpins "Alp'Lakes", Héléne Blanchard s'engage à refaire les états généraux des lacs.

poursuit M. Boutillon. « Annecy est le lac le plus pollué en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) de tout le département. » Et c'est sans compter les PCB, disent-ils écoeurés.

« Il faut se donner les moyens de l'image que l'on veut faire passer » conclut M^{me} Blanchard.

Krystel BABLEE

Classement du lac d'Annecy : grogne de pêcheurs P. 7